

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 mars 2019

PROJET DE FUSION DE QUATRE SYNDICATS D'EAU POTABLE

En décembre 2018, Roannaise de l'Eau, le Syndicat des Eaux de la Teyssonne, le Syndicat des Eaux Saint André d'Apchon-Arcon et le Syndicat des Eaux de l'ISABLE ont voté la fusion des quatre syndicats d'eau potable au 1^{er} janvier 2020.

La loi NOTRe du 7 août 2015, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République a incité les syndicats d'eau potable roannais à se réorganiser dans le cadre de la gestion de leur compétence.

Ainsi, après deux ans de réflexion et d'échanges, les élus de quatre syndicats roannais ont décidé de mutualiser leurs moyens et d'appréhender la gestion de l'eau de manière globale sur les bassins versants roannais, tout en maintenant et développant un service public de proximité.

UN PROJET DE FUSION POUR UNE GESTION DE L'EAU COHERENTE

Leur fusion répond pleinement aux enjeux liés à l'eau en roannais. Plus performant, le nouvel ensemble interviendra sur la compétence eau potable, pour les missions de production et de distribution, sur 31 communes, soit 93 183 habitants au total.

La future entité conservera le nom et l'identité visuelle actuels de Roannaise de l'Eau et le siège sera basé 63 rue Jean Jaurès à Roanne. Les équipes de ces quatre structures partagent la même mission au service de l'eau. Il ne fait aucun doute que les valeurs qui les animent et leur expertise leur permettront de faire de cette fusion un succès.

L'ARRÊTÉ DE PÉRIMÈTRE SIGNÉ PAR LE PRÉFET DE LA LOIRE

Evolution du projet



La fusion entre les quatre syndicats franchit un cap avec la notification de l'arrêté du projet de périmètre le 7 mars 2019 par le Préfet de la Loire. A partir de ce jour, les 31 communes et les quatre syndicats concernés disposent de trois mois pour délibérer sur le projet de périmètre.

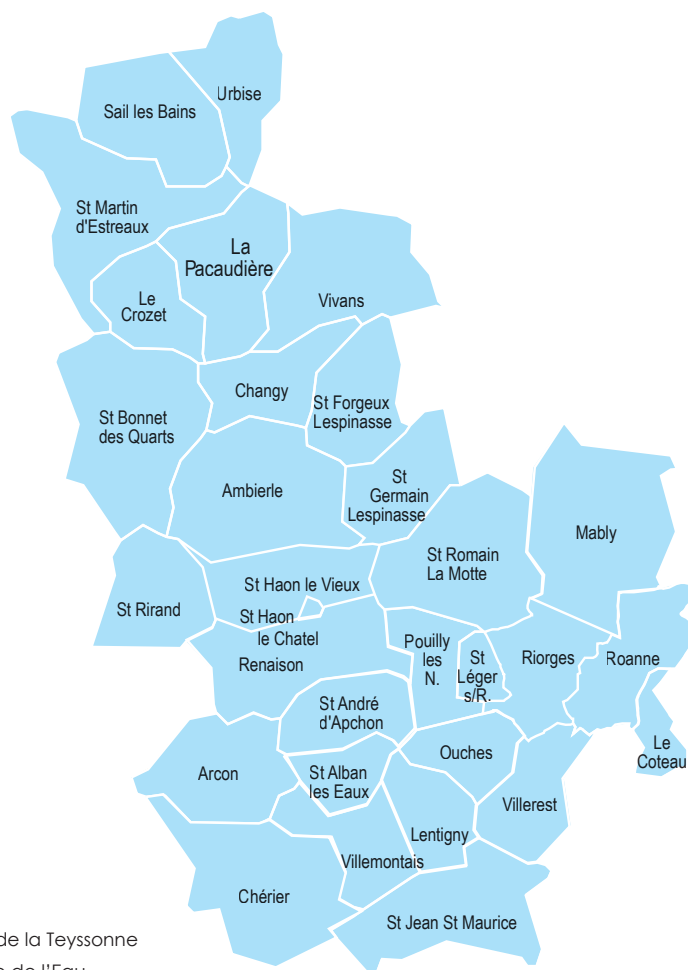
L'année 2019 s'annonce donc chargée pour préparer les futures étapes de déroulement de cette fusion, d'un point de vue organisationnel notamment.

Les périmètres actuels des syndicats
compétence eau potable



- LEGENDE**
- Syndicat de la Teyssonne
 - Roannaise de l'Eau
 - Syndicat St André d'Apchon-Arcon
 - Syndicat de l'ISABLE

Le périmètre du futur syndicat au 1^{er} janvier 2020
compétence eau potable



RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Philippe CHATRE, Président du Syndicat des Eaux St André d'Apchon Arcon :
syndicat-des-eaux-st-andre-arcon@wanadoo.fr

Daniel FRECHET, Président de Roannaise de l'Eau, Syndicat du Cycle de l'Eau :
contact@roannaise-de-leau.fr

Yves RIMOUX, Président du Syndicat des Eaux de la Teyssonne :
accueil@teyssonne.fr

Bernard SAINRAT, Président du Syndicat des Eaux de l'ISABLE :
syndicateaux@villemontais.fr